

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 760

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 6

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À la première phrase de l’alinéa 19, substituer aux mots :

« de l’évaluation de la réforme des allègements généraux de cotisations patronales réalisé par le »

les mots :

« de la réforme prévue par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.